

# Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université - CUPGE - Parcours scientifique renforcé

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Nantes Université - CUPGE - Parcours scientifique renforcé	Jury par défaut	Tous les candidats	36	576	259	399	8

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

## Attendus locaux

Ce parcours est sélectif sur dossier, lettre de motivation, il est vivement conseillé d'effectuer en parallèle un vœu pour une Licence, mention Physique.

Pour réussir pleinement dans le parcours PSR, une très bonne maîtrise des compétences en Mathématiques est conseillée, ainsi que dans une autre discipline scientifique.

Les attendus préconisés à la fin de la classe de terminale sont les suivants :

- \* Spécialités scientifiques : très bonne maîtrise
- \* Autonomie, capacité à communiquer, engagement : bonne maîtrise
- \* Motivation : très bonne
- \* Compétences méthodologiques : maîtrise correcte
- \* Compétence dans une langue étrangère, prioritairement en anglais à un niveau B
- \* Compétence en langue française : bonne maîtrise

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours PSR contient principalement des enseignements scientifiques de physique et mathématiques complétés de chimie, d'informatique et d'enseignements transversaux.

Il permet l'accès à la 2ème année de PSR, puis d'intégrer des écoles d'ingénieurs sur titre, ou des Licences 3 de Physique, de Mécanique, de Physique-Chimie ou de Mathématiques.

A l'issue du semestre 1 de la Licence 1, une réorientation est également possible vers les parcours Mathématiques, Coursus Master en Ingénierie, ou de Physique.

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

<https://sciences-techniques.univ-nantes.fr/formations/licences-generales/parcours-scientifique-renforce-psr>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux de ces deux parcours est mutualisée à deux parcours sélectifs de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Nantes. Elle traite des recrutements des deux parcours qui sont les suivants : CUPGE-Parcours Scientifique Renforcé (16920) et CMI- Coursus Master en Ingénierie Mathématiques-Physique-Informatique (ICM :29129, IS:29134, OPTIM:29135, INA : 29133). La commission est constituée de 7 membres intervenants dans les équipes pédagogiques de ces deux parcours, mais les dossiers étant tous évalués individuellement par deux examinateurs, l'examen des dossiers est étendu sur l'ensemble des deux équipes pédagogiques à savoir 8 personnes pour le parcours CMI et 8 personnes pour le parcours PSR. La procédure d'analyse des dossiers est très similaire dans les deux formations.

Pour le parcours CUPGE-PSR (16920), chacun des dossiers est évalué en première instance par le président du jury qui est également responsable de cette formation. Il attribue une évaluation sous forme de lettre au dossier en prenant en compte la qualité du dossier, la fiche avenir, la lettre de motivation, les appréciations des bulletins de notes, les absences non justifiées, ainsi que le positionnement de l'élève par rapport au reste de la classe. Un second rapporteur appartenant à l'équipe pédagogique du parcours évalue de son côté lui aussi le dossier de la même manière. Lorsque les deux rapporteurs sont en désaccord sur la lettre attribuée un échange entre les deux rapporteurs a lieu pour harmoniser leur appréciation. La lettre finale est transformée en note allant de 0 à 20 et est enregistrée sur le portail de Parcoursup afin d'être prise en compte dans l'outil d'aide à la décision et comptera pour 50% dans la génération d'une note finale pour établir le classement. Les candidats n'ayant pas le profil : ceux n'ayant pas

suivi la matière Mathématiques spécialité en terminale, ayant des résultats en Mathématiques et/ou Physiques et/ou SI faibles ou encore une attitude en classe qui laissent supposer à l'examineur du dossier qu'ils ne valideront pas leurs deux premières années de Licence en 2 ans ne sont pas retenus et se voient attribuer la note de 0/20 et celle-ci est éliminatoire. Les étudiants ayant suivi Maths experts sont des étudiants qui auront moins de difficultés à aborder les mathématiques durant leurs cursus. Aussi ce genre de profil, à condition que les résultats soient raisonnables, offrent des garanties de réussites supplémentaires.

Les notes prises en compte dans le dossier sont les suivantes :

Moyenne de Maths de première : 4% de la note finale ;

Moyenne de Maths de Terminale : 11% de la note finale ;

Moyenne de Physique-Chimie ou SI première : 2% de la note finale ;

Moyenne de Physique-Chimie ou SI Terminale : 3% de la note finale ;

Moyenne de Langue Vivante 1 première : 3% de la note finale ;

Moyenne de Langue Vivante 1 Terminale : 7% de la note finale ;

Note de Français au baccalauréat écrit : 8% de la note finale ;

Note de Français au baccalauréat oral : 2% de la note finale ;

Note issue de l'examen du dossier par les deux rapporteurs : 50% de la note finale.

L'outil d'aide à la décision nous génère alors une note pour chaque candidat et le classement est établi à partir de cette note (le candidat ayant obtenu la meilleure moyenne se voit attribuer le rang de classement numéro 1). Lorsque le classement algorithmique génère deux ex-aequo le responsable du parcours examine à nouveau les deux dossiers et départage les deux candidats à la lecture de leurs dossiers réciproques.

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette année le jury a classé environ 400 candidats en capacité de valider les deux premières années en deux ans et de poursuivre par la suite leur cursus à minima de cinq ans. L'appel des candidats a été jusqu'au dernier candidat classé. Quelques candidats ont été recrutés en procédure complémentaire dans nos deux parcours. Il en a été de même l'année précédente. Ainsi, si un candidat est classé, il a toutes ses chances d'intégrer nos formations.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	cursus du second degré	Notes, appréciations	les notes de première et de terminale dans les spécialités scientifiques suivies : mathématiques, physique-chimie, sciences pour l'ingénieur, numérique et sciences informatiques	Essentiel
	Cursus du second degré	Notes, appréciations	les notes de première et de terminale de langues	Très important
	Cursus du second degré	Notes, appréciations	les notes de première de français, les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat	Très important
	cursus études supérieures	Notes, appréciations	pour les étudiants réorientés, seront pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences méthodologiques du candidat	Notes, appréciations	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Important
Savoir-être	assiduité	Appréciations	les éléments des bulletins de notes	Important
	capacité à communiquer	Appréciations	Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Lettre de motivation	Le projet de formation motivé	Très important
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Lettre de motivation	Le projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement (lycéen, étudiant, citoyen ou associatif)	Rubrique «Activités et centres d'intérêt» et lettre de motivation	Le projet de formation motivé	Important

**Signature :**

Carine BERNAULT,

Président de l'établissement Nantes Université